Image not found or type unknown

# Demande de renouvellement de titre de séjour vie privée

Par **cuorealtrove**, le **22/12/2010** à **17:50**

Bonjour,

Est ce que la préfecture a droit de refuse de me délivrer le titre de séjour vie privée et familiale en cas d'expiration de la carte d'identité de conjoint français?

Sa carte d'identité expire a été présenté a la préfecture ainsi que le passeport en cours de validité. Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **22/12/2010** à **19:04**

Bonsoir, sur le principe non, la Préfecture doit vous renouveler votre titre de séjour vie privée et familiale. Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés